

## **Du style des idées (II) : les écrivains, la langue française et l'idée de nation (1870-1940)**

Stéphanie Bertrand, Jean-Michel Wittmann  
Université de Lorraine – 27-28 juin 2019

Dans le cadre des réflexions menées par l'axe 3 du Centre Écritures (EA 3943) sur la construction des identités collectives et les phénomènes de « constructions mémorielles et [de] sacralisation » (COMES), le projet intitulé *Du style des idées : nation(alisme) et littérature (1870-1940)* propose de réfléchir à la manière dont, en littérature, dans un contexte marqué par l'affirmation du nationalisme, l'imaginaire de la langue contribue à forger ou à remettre en question l'identité nationale française.

La défaite française de 1870 face à la Prusse et l'annexion de l'Alsace-Moselle ont érigé les réflexions linguistiques au statut de préoccupations nationales voire nationalistes. Contre Renan, qui estimait qu'« [u]ne nation n'est pas constituée par le fait qu'on parle une même langue<sup>1</sup> », l'idéologie nationaliste, à la suite de Barrès notamment, s'est attachée à construire, au contraire, une équivalence entre nation et langue française, sous le signe de la « clarté » et de la « pureté ». Le « classicisme », véritable « mythologie politique » de l'époque, affirme alors que « le français classique revêt à la fois un caractère éminemment national et des vertus universelles<sup>2</sup>[...] ». ».

Un premier colloque, organisé à l'université du Luxembourg les 28 et 29 juin 2018, s'est ainsi interrogé sur l'existence d'un « style nationaliste » ; une étude du style, de la poétique et de l'imaginaire linguistique propres aux œuvres des écrivains considérés comme nationalistes (Maurice Barrès, Charles Péguy, Charles Maurras), mais aussi des romanciers dont l'œuvre reflète des idées et des valeurs proches du nationalisme (tels René Bazin et Ernest Psichari), ou encore des essayistes ou pamphlétaires (comme Paul Déroulède ou encore Édouard Drumont), sans oublier la prose des critiques ou des revues proches du nationalisme, a ainsi cherché à mieux cerner la place et la conception du style littéraire dans les idéologies nationalistes entre 1870 et 1920.

Il s'agit désormais, en s'appuyant sur un empan chronologique et un corpus élargis (1870-1940), de voir plus largement comment les ressources et la représentation linguistiques participent à la construction d'un imaginaire et d'une identité nationale.

### Pistes de réflexion

- **La langue française, enjeu du discours et de la représentation dans le roman national(iste)**

Entre 1870 et 1940, la langue française occupe une place centrale dans les œuvres romanesques des écrivains, nationalistes *a fortiori* : les personnages et/ou le narrateur en proposent une représentation qu'il s'agira de préciser. Objet de représentations comme de discours, la langue participe volontiers, dans ce cas, d'une définition-célébration du génie français. Les notions – aussi vagues que potentiellement polémiques – de « race », « civilisation », « esprit national », sont autant de leitmotifs dont les enjeux méritent d'être explicités. Dans ce contexte, la réflexion n'oubliera pas les œuvres – aujourd'hui oubliées – vouées en leur temps à la célébration des provinces perdues ou de l'empire colonial.

---

<sup>1</sup> Renan Ernest, « Des services rendus aux sciences historiques par la philologie » [1904], in *Mélanges religieux et historiques. Œuvres complètes*, t. VIII, Paris, Calmann-Lévy, 1958, p. 1232.

<sup>2</sup> Chaudier Stéphane, « La référence classique dans la prose narrative », in Philippe Gilles et Piat Julien (éds.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009, p. 319.

- **Liens problématiques de la langue française à son histoire**

Parallèlement à la représentation dont la langue française fait l'objet dans les œuvres et le discours littéraires, celle-ci se trouve au cœur des débats qui agitent le milieu littéraire à partir des années 1870 et de manière redoublée dans l'entre-deux-guerres. Le débat sur le statut du latin, la méfiance face à l'apprentissage scolaire de la langue française médiévale, le refus d'entériner certaines évolutions linguistiques : autant d'exemples révélateurs de la portée idéologique des préoccupations linguistiques qui ont agité le milieu littéraire au début du XXe siècle, bien au-delà des écrivains dits nationalistes.

Au-delà des enjeux bien connus de la querelle grammaticale des années 1920<sup>3</sup>, on pourra réfléchir à la manière dont les écrivains de la IIIe République ont évoqué et nourri ces débats tout à la fois historiques, linguistiques, lexicologiques et scolaires, et expliciter l'influence de leurs réflexions dans la représentation de la langue française comme image (éventuellement renouvelée) de la nation.

- **Le français face aux langues étrangères**

La définition de la langue française passe aussi par la clarification de son lien – ambivalent et ambigu – aux langues étrangères : « Alors que l'exotisme est au centre d'une véritable mode mondaine, et que les cosmopolites fin-de-siècle se gargarisent d'anglicismes, l'introduction de termes étrangers dans la langue française fait débat<sup>4</sup>. ». Le débat, en effet, est vif entre les partisans de l'enrichissement (tel Paul Adam, qui estime que « Notre français s'enrichit de termes anglais, et l'allemand est rempli de vocables empruntés à notre dictionnaire<sup>5</sup> ») et les défenseurs d'une « langue pure » de tout emprunt étranger. On pourra ainsi s'interroger sur la portée idéologique des débats relatifs à l'intégration ou non de termes « étrangers » dans la langue française.

### **Comité scientifique**

Jean-François P. Bonnot, professeur des Universités honoraire, associé au Centre Ecritures, Université de Lorraine

Stéphane Chaudier, professeur des Universités, Université de Lille III

Sylvie Freyermuth, professeur des Universités, Université du Luxembourg

Emmanuelle Kaës, maître de conférences HDR, Université de Tours

Denis Pernot, professeur des Universités, Université Paris XIII

Gilles Philippe, professeur des Universités, Université de Lausanne

Jean-Michel Wittmann, professeur des Universités, Université de Lorraine

Les propositions, accompagnées d'une brève notice bio-bibliographique, sont à envoyer **aux deux adresses** suivantes, [stephanie.bertrand@univ-lorraine.fr](mailto:stephanie.bertrand@univ-lorraine.fr) et [jean-michel.wittmann@univ-lorraine.fr](mailto:jean-michel.wittmann@univ-lorraine.fr) avant le **31 octobre 2018**.

---

<sup>3</sup> Voir à ce sujet Gilles Philippe, *Flaubert savait-il écrire ? Une querelle grammaticale (1919-1921)*, Grenoble, Ellug, « Archives critiques », 2004.

<sup>4</sup> Al-Matary Sarah, *Idéalisme latin et quête de « race » : un imaginaire politique, entre nationalisme et internationalisme : France-Amérique hispanique, 1860-1933*, thèse de doctorat soutenue en 2008 à l'Université de Lyon 2 sous la direction de René-Pierre Colin, p. 156.

<sup>5</sup> *La Morale de la France*, Paris, Librairie moderne, Maurice Bauche éditeur, 1908, p. 48